

Demande d'envoi de diplôme

⚠ UNIQUEMENT POUR LES DIPLOMES JAMAIS RETIRÉS.

Examen :

- | | | | |
|--|------------------------------|--|--|
| <input type="checkbox"/> Bac général | <input type="checkbox"/> BTS | <input type="checkbox"/> DNB | <input type="checkbox"/> Diplôme d'expert auto |
| <input type="checkbox"/> Bac technologique | <input type="checkbox"/> BEP | <input type="checkbox"/> Mention complémentaire | |
| <input type="checkbox"/> Bac professionnel | <input type="checkbox"/> CAP | <input type="checkbox"/> Diplôme éducation spécialisée | |
| <input type="checkbox"/> BP | <input type="checkbox"/> CFG | <input type="checkbox"/> Diplôme comptable supérieur | |

Session : 2011 2012 2013 2014 2015

⚠ Avant la session 2011, les diplômes ne sont plus distribués. Vous devez faire une demande d'attestation de réussite en ligne via le site internet du rectorat.

Série de l'examen :

Spécialité de l'examen (préciser l'intitulé exact et complet) :

Candidat : scolaire Etablissement scolaire d'origine :

individuel (CNED, hors contrat) Etablissement dans lequel l'examen a été passé :

Identification du candidat :

Nom de famille : Nom d'usage :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse d'envoi :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : courriel :

Pièces à joindre obligatoirement :

- ⇒ la copie recto verso d'une pièce d'identité
- ⇒ un imprimé recommandé avec AR libellé à vos nom, prénom et adresse (à se procurer dans un bureau de poste), à agraffer à votre demande
- ⇒ les timbres postaux au tarif du recommandé (6,20 € pour l'expédition en France, coupons-réponses d'une valeur de 7,45 € pour l'Europe ou 8 € pour le reste du Monde), à agraffer à votre demande
- ⇒ la copie d'un relevé de notes (si possible).

Je déclare sur l'honneur être le candidat concerné par la demande de document ou son représentant légal. J'ai connaissance du fait que toute déclaration frauduleuse peut faire l'objet de poursuites (art. 441-7 du code pénal).

Date et signature (obligatoire)

**⚠ Document à retourner, accompagné des pièces demandées, au rectorat de Bordeaux –
Toute demande incomplète sera automatiquement retournée**

Direction des examens et concours - secrétariat commun - 5 rue Joseph de Carayon Latour, CS 81499 –
33060 BORDEAUX CEDEX.

⚠ Le délai indicatif de traitement est de 10 semaines (à compter de la réception de votre demande)